

**Délibération du Conseil d'Administration
du CCAS de FEYTIAT**

L' An deux mil vingt cinq, le 03 février, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à dix huit heures en session ordinaire à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance de Feytiat, salle Pierre Doré, sous la Présidence de Madame Catherine GOUDOUD.

Nombre de membres en exercice : dix sept

Date de convocation : 24 janvier 2025

PRÉSENTS :

Messieurs : CHAUMON, MELLIER, BATIER.

Mesdames : COULAUD, GOUDOUD, BONICHON, LEPAGE, BARRIÈRE, BOISSONNEAU, BODEN, LEPETIT.

ABSENTS EXCUSES :

Messieurs : CHASSAIN.

Mesdames : VANNIER, CHERBEIX, GABOUTY, DORE, BRACHET.

OBJET : COMMANDE DU COLIS DES AÎNÉS.

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'une commande de 870 colis a été effectuée auprès de la société Laredy siégeant à La Seynie 87500 ST YRIEIX LA PERCHE, au prix unitaire de 18 euros.

Une nouvelle commande de 6 colis supplémentaires est passée dans les mêmes conditions pour un montant de 108 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration donne son accord pour cette commande.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré le 03 février 2025

La Vice-Présidente

Catherine GOUDOUD



D2025CCAS01